

Image not found or type unknown



Bail Commercial (nouveau bail)

Par **Phif**, le **13/03/2018** à **07:24**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un local commercial, en location 3/6/9 depuis le 1er Mai 2011.

Mon locataire m'a contacté afin d'obtenir un bail "neuf". Cette demande lui a été formulé par un tiers futur partenaire.

Que peut t-on faire légalement sachant que le bail actuel est en cours ?

Merci pour vos réponses.